

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 24 juin 2011
(convocation du 14 juin 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11h20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h25
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h05
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h30
M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme. COLLET Brigitte
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11h

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 11h20 et à Mme FAORO Michèle à partir de 11h20
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11h
M. MERCIER Michel à M. GUICHOUX Jacques
M. MILLET Thierry à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane jusqu'à 10h25
Mme PARCELIER Muriel à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11h
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. RAYNAL Franck à M. SOUBIRAN Claude
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme WALRYCK Anne à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10h

LA SEANCE EST OUVERTE

Compte Administratif de l'exercice 2010 - Approbation.

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En application de l'article D 2342.3 du code général des collectivités territoriales, le budget général de l'exercice 2010 pour lequel le compte administratif vous est soumis aujourd'hui par Monsieur le Président de la Communauté, s'est exécuté du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 pour les opérations de la section d'investissement et du 1^{er} janvier 2010 au 31 janvier 2011 pour les opérations de la section de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

MOUVEMENTS BUDGETAIRES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	A - DEPENSES	B - RECETTES	A - DEPENSES	B - RECETTES
I - PREVISIONS	1 194 697 529,64	1 294 788 701,01	1 180 685 020,75	1 183 045 043,16
DONT :				
BUDGET PRINCIPAL T.T.C. (M 14)	790 293 459,23	831 735 565,88	722 448 977,05	722 448 977,05
DECHETS MENAGERS & ASSIMILES T.T.C.(M14)	25 453 631,45	25 453 631,45	106 303 324,65	106 303 324,65
REGIE RESTAUR. ADMINISTRATIFS H.T. (M 14)	148 200,00	183 920,52	1 904 800,00	1 904 800,00
ASSAINISSEMENT T.T.C. (M 49)	108 362 773,68	108 362 773,68	34 875 133,42	36 070 283,99
SPANC H.T. (M 49) (Régie)	4 562,74	162 488,74	216 281,74	216 281,74
TRANSPORTS PUBLICS H.T. (M 43)	228 237 053,95	264 107 495,32	262 953 982,11	262 953 982,11
PARCS DE STATIONNEMENT TTC (M 4)	3 182 623,17	13 560 051,46	5 314 283,97	5 314 283,97
ABATTOIR T.T.C. (M 42)	0,00	7 766 596,62	1 210 917,78	1 210 917,78
REGIE ABATTOIR T.T.C. (M 42)	0,00	426 857,24	1 993 617,78	1 993 617,78
CREMATORIUM H.T. (M 4)	29 492,90	1 748 133,97	979 000,00	2 122 374,39
S.E.P.F. H.T. (M 4)	0,00	30 406,87	153 941,00	153 941,00
CAVEAUX H.T. (M 4)	389 725,73	389 725,73	389 725,73	389 725,73
RESEAU DE CHALEUR T.T.C. (M4)	6 717 299,72	7 168 618,07	1 781 499,70	1 781 499,70
LOTISSEMENT H.T.(M 14)	6 391 975,21	6 668 757,55	8 085 808,79	8 087 102,79
ZAC H.T. (M 14)	3 350 352,40	4 648 120,98	4 648 589,30	4 668 185,19
ZAC du TASTA BRUGES H.T. (M 14)	15 420 835,29	15 420 835,29	19 014 959,51	19 015 429,12
ZAC DES QUAIS FLOIRAC H.T. (M 14)	5 661 480,90	5 661 480,90	7 338 391,98	7 338 529,93
REGIE EAU INDUSTRIELLE H.T. (M 4)	1 054 063,27	1 293 240,74	1 071 786,24	1 071 786,24
II - REALISATIONS	852 206 900,08	854 228 427,79	905 223 568,40	1 224 837 456,25
DONT :				
BUDGET PRINCIPAL T.T.C.(M14)	557 866 175,42	456 522 230,80	518 035 275,50	787 240 393,96
DECHETS MENAGERS & ASSIMILES T.T.C.(M14)	14 233 073,22	18 647 620,63	92 793 303,31	101 120 851,85
REGIE RESTAUR. ADMINISTRATIFS H.T. (M 14)	132 138,64	176 677,18	1 766 559,50	1 766 559,50
ASSAINISSEMENT T.T.C. (M 49)	99 129 810,04	77 118 437,14	20 790 972,70	38 431 576,51
SPANC H.T. (M 49) (Régie)	4 562,74	162 488,74	188 101,38	188 101,38
TRANSPORTS PUBLICS H.T. (M 43)	150 232 141,23	245 289 568,20	233 238 990,82	252 409 091,18
PARCS DE STATIONNEMENT TTC (M 4)	1 723 954,94	11 162 681,86	3 197 687,39	5 199 565,30
ABATTOIR T.T.C. (M 42)	0,00	7 766 592,11	1 141 414,63	1 141 414,63
REGIE ABATTOIR T.T.C. (M 42)	0,00	426 857,24	1 745 238,17	1 745 238,17
CREMATORIUM H.T. (M 4)	23 193,18	1 748 133,97	725 561,94	2 043 620,20
S.E.P.F. H.T. (M 4)	0,00	30 406,87	149 252,44	149 252,44
CAVEAUX H.T. (M 4)	71 488,55	187 056,33	55 592,48	89 589,75
RESEAU DE CHALEUR T.T.C. (M4)	5 702 622,27	5 468 972,84	199 687,49	1 799 959,33
LOTISSEMENT H.T.(M 14)	3 157 957,03	4 879 970,05	4 847 390,61	4 853 120,34
ZAC H.T. (M 14)	2 611 049,01	3 806 987,22	3 908 817,59	3 929 160,89
ZAC du TASTA H.T. (M 14)	13 010 240,87	15 420 835,29	16 553 823,23	16 553 833,75
ZAC DES QUAIS FLOIRAC H.T. (M 14)	3 456 402,22	4 333 114,41	5 133 313,30	5 133 451,25
REGIE EAU INDUSTRIELLE H.T. (M 4)	852 090,72	1 079 796,91	752 585,92	1 042 675,82
III - RESTES A REALISER	258 581 252,02	191 331 850,82	20 117 721,75	1 373,92
DONT :				
BUDGET PRINCIPAL T.T.C. (M 14)	204 617 583,28	169 177 171,99	8 556 234,94	0,00
DECHETS MENAGERS & ASSIMILES T.T.C.(M14)	8 830 427,75	0,00	1 197 973,88	0,00
REGIE RESTAUR. ADMINISTRATIFS H.T. (M 14)	0,00	0,00	0,00	0,00
ASSAINISSEMENT T.T.C. (M 49)	6 973 030,04	16 130 210,52	303 471,28	0,00
SPANC H.T. (M 49) (Régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
TRANSPORTS PUBLICS H.T. (M 43)	36 218 230,66	1 343 894,31	1 137 259,65	0,00
PARCS DE STATIONNEMENT TTC (M 4)	731 456,60	119 870,81	4 784,00	0,00
ABATTOIR T.T.C. (M 42)	0,00	0,00	0,00	0,00
REGIE ABATTOIR T.T.C. (M 42)	0,00	0,00	0,00	0,00
CREMATORIUM H.T. (M 4)	0,00	0,00	41 163,35	0,00
S.E.P.F. H.T. (M 4)	0,00	0,00	0,00	0,00
CAVEAUX H.T. (M 4)	0,00	142 674,93	292 239,98	0,00
RESEAU DE CHALEUR T.T.C. (M4)	1 008 551,36	464 140,51	0,00	0,00
LOTISSEMENT H.T.(M 14)	0,00	1 784 387,50	3 229 618,18	0,00
ZAC H.T. (M 14)	0,00	841 133,76	739 303,39	0,00
ZAC du TASTA H.T. (M 14)	0,00	0,00	2 410 594,42	1 373,92
ZAC DES QUAIS FLOIRAC H.T. (M 14)	0,00	1 328 366,49	2 205 078,68	0,00
REGIE EAU INDUSTRIELLE H.T. (M 4)	201 972,33	0,00	0,00	0,00

Il convient de rappeler que les restes à réaliser figurant aux articles intitulés « autofinancement complémentaire de la section d'investissement » ou « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » ne sont pas comptabilisés.

Les résultats par budget :

Ces résultats peuvent être détaillés comme suit :

Les résultats par budget

	Budget Principal	Déchets ménagers	Régie Restaurants administratifs	Assainissement	SPANC	Transports	Parcs de Stationnement	Abattoir	Régie Abattoir	Crematorium	S.E.P.F.	Caveaux	Réseau de Chaleur	Loisements	Z.A.C.	Z.A.C. du TASTA	Z.A.C. des QUAIS	Régie Eau Industrielle	TOTAL		
RESULTATS																					
INVESTISSEMENT																					
Résultat d'investissement	-101 343 944,62	4 414 547,41	44 538,54	-22 011 372,90	157 926,00	95 057 426,97	9 438 726,92	7 766 592,11	426 857,24	1 724 940,79	30 406,87	115 567,78	-233 649,43	1 722 013,02	1 195 938,21	2 410 594,42	876 712,19	227 706,19	2 021 527,71		
FONCTIONNEMENT																					
Résultat de fonctionnement	269 205 118,46	8 327 546,54	0,00	17 640 603,81	0,00	19 170 100,36	2 001 877,91	0,00	0,00	1 318 058,26	0,00	33 997,27	1 600 271,84	5 729,73	20 343,30	10,52	137,95	290 089,90	319 613 887,85		
RESULTAT GLOBAL	167 861 173,84	12 742 093,95	44 538,54	-4 370 769,09	157 926,00	114 227 527,33	11 440 604,83	7 766 592,11	426 857,24	3 042 999,05	30 406,87	149 565,05	1 366 622,41	1 727 742,75	1 216 281,51	2 410 604,94	876 850,14	517 796,09	321 635 415,56		
A LA CLOTURE																					

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, le vote de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

- Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales ;
- Vu les décrets et instructions ministérielles sur la comptabilité publique ;
- Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 rénovée applicable depuis le 1^{er} janvier 2008 ;
- Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4 rénovée et ses dérivés applicable depuis le 1^{er} janvier 2008 ;
- Vu le budget de l'exercice 2010 et les décisions modificatives y compris le Budget Supplémentaire adopté par délibération n°2010/0499 du 9 juillet 2010 qui s'y rattachent ;
- Vu le compte de gestion de M. le Receveur des Finances de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui vient de faire l'objet d'un rapport spécial ;
- Vu les avis des Conseils d'Exploitation des Régies à simple autonomie financière des Restaurants Administratifs du 18 Mai 2011, de l'Abattoir du 24 Mai 2011, du SPANC du 18 Mai 2011, du Service Public de l'Eau Industrielle du 18 Mai 2011 sur leurs comptes financiers respectifs ;
- Vu la délibération n°2008/0748 du 28 novembre 2008 arrêtant les modalités de vote du budget à compter du 1^{er} janvier 2009 pour les budgets appliquant l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Vu la délibération n°2008/0747 du 28 novembre 2008 au terme de laquelle le Conseil de Communauté s'est prononcé, pour la présente mandature, en faveur du régime de provisionnement des risques de type semi-budgétaire pour tous les budgets appliquant l'Instruction budgétaire et comptable M14 et pour tous les budgets annexes des services publics à caractère industriel et commercial, y compris ceux des régies à simple autonomie financière, appliquant l'Instruction budgétaire et comptable M4 et ses dérivés.

Le Conseil de Communauté, ayant élu comme président de séance M. SOUBIRAN, M. le Président s'étant retiré en application de l'article L 2121-14 du C.G.C.T., et entendu le rapport présenté,

DECIDE :

ARTICLE 1 – d'approuver le compte d'ordre et d'administration présenté par M. le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour l'exercice 2010.

ARTICLE 2 – d'arrêter tous budgets confondus, et en mouvements budgétaires, les recettes et dépenses de l'exercice 2010 aux montants suivants :

RECETTES REALISEES :	INVESTISSEMENT	854.228.427,79
	FONCTIONNEMENT	1.224.837.426,25

		2.079.065.884,04

DEPENSES REALISEES :	INVESTISSEMENT	852.206.900,08
	FONCTIONNEMENT	905.223.568,40

		1.757.430.468,48

d'où il découle un résultat global de clôture en euros de : **321.635.415,56**

MOUVEMENTS REELS

Les opérations d'ordre entre les deux sections du budget ou à l'intérieur de chaque section et les transferts entre budget principal et budgets annexes, s'équilibrent globalement en recettes et dépenses à 643.770.135,67 €. Dès lors, les mouvements réels intervenus au cours de l'exercice 2010 peuvent, en comptes agrégés, c'est-à-dire, tous budgets confondus, après neutralisation des mouvements réciproques à l'intérieur et entre chaque budget, être retracés comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	377.172.539,71	1.058.123.208,66	1.435.295.748,37
DEPENSES	520.293.945,38	593.366.387,43	1.113.660.332,81
RESULTAT DE CLOTURE			321.635.415,56
Ce résultat était fin 2009 de :			257.938.073,53

SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2010

	ACTIF	PASSIF	EXCEDENT OU DEFICIT
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	321.635.415,56		321.635.415,56
RESTES A REALISER	191.333.224,74	278.698.973,77	-87.365.749,03
	512.968.640,30	278.698.973,77	234.269.666,53

Il convient, à cet égard, de noter que ce résultat de 234.269.666,53 €, qui se situe à la fois sur la section d'investissement et sur la section de fonctionnement, ne constitue pas, comme cela est exposé dans le rapport de présentation du Compte Administratif 2010, un résultat positif totalement disponible dans la mesure où il comprend, en section d'investissement, des mises en réserve de financement que le Conseil de Communauté a entendu flécher tant dans des documents budgétaires antérieurs (2008, 2009) qu'au cours de l'exercice 2010 et dans le présent Compte Administratif, pour donner lieu, à l'ouverture ou la réouverture, le moment venu, des crédits correspondants en dépenses d'investissement.

Il en est ainsi, par exemple, et sans être exhaustif, des mises en réserve effectuées pour faire face aux engagements pris dans le cadre des contrats de co-développement (16,1 M€) ou pour renforcer nos actions en matière de défense contre les eaux (6M€), dans le domaine du logement (5M€), face à nos obligations sur les routes départementales transférées par le Département (4,048M€), ou acquérir des terrains dans le secteur de l'Aéroparc (5,5M€), d'une subvention d'investissement (8,421 M€) encaissée en toute fin d'exercice de l'Etat au titre des aides à la pierre et à inscrire en dépenses au budget supplémentaire 2011, achever les 1^{ère} et 2^{ème} phases du Tramway (8 M€) et engager la 3^{ème} phase (27,9 M€), l'ensemble de ces réserves fléchées représentant un total de 93.593.869,02 € dont 57.723.427,65 € sur le Budget Principal, et 35.870.441,37 € au Budget Annexe Transports.

Ce résultat comprend également, sur les budgets concernés, pour un total de 572.083,24 € le solde des fonds de roulement accordés par le Budget Principal aux budgets des Régies Abattoir et du SPANC et des financements pour 2.016.850,20 € devant obligatoirement donner lieu, au Budget Supplémentaire, à la réouverture de crédits en dépenses d'investissement pour la régularisation d'acomptes sur cessions reçus ou de dépôts et cautionnements.

En section de fonctionnement du Budget Principal est également cantonné le reliquat non consommé de 15.404.762,56 € de subvention de fonctionnement 2010 du Budget Principal au Budget Annexe Transports qu'il sera proposé, au Budget Supplémentaire 2011, conformément au principe arrêté lors du séminaire Finances de juillet 2008 de reverser à ce même budget annexe, sous forme de subvention d'équipement, pour conforter l'autofinancement de la 3^{ème} phase du Transport en Site Propre (Tramway et Tram-Train).

Compte tenu de ce qui précède et tous budgets confondus, le résultat global net disponible sur la section d'investissement ressort, en fait, à 67.771.778,26 € dont près de 63 % (42.345.489,96 €) situés au budget annexe Transports et qui pourra donc venir également conforter l'autofinancement de la 3^{ème} phase.

Le résultat global net disponible sur la section de fonctionnement s'établit, quant à lui, tous budgets confondus, à 54.910.323,25 €, concentré à plus de 88 % sur le budget principal (48.719.487,20 €). Cet excédent représente 6 % des recettes réelles de fonctionnement consolidé (hors produit de cession) de l'exercice 2010 qui est susceptible d'être utilisé au Budget Supplémentaire 2011. Il doit être noté toutefois que ce résultat global net disponible de 54.910.323,25 € est en diminution de près de 9 % par rapport à celui constaté, dans les mêmes conditions, au terme de l'exercice 2009 (60.193.542,89 €). Le résultat net disponible enregistré sur le budget principal au terme de l'exercice 2010 (48.719.487,20 €) qui constitue l'essentiel du résultat net global et représente l'équivalent de 27 jours de fonds de roulement, est, quant à lui, en réduction de près de 16 % (-9,1 M€) par rapport à celui constaté en fin d'exercice 2009 (57.855.698,55 €).

ARTICLE 3 – Les excédents sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de M. le Receveur des Finances qui fait l'objet d'un rapport spécial.

ARTICLE 4 – Au vu de l'ensemble des éléments exposés ci-dessus, les résultats apparaissant au compte administratif 2010 seront repris au budget supplémentaire 2011.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Pour : 119

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2011,

Pour Expédition Conforme,
Le Président de séance,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 AOÛT 2011**

PUBLIÉ LE : 11 JUILLET 2011

M. Claude SOUBIRAN